



**ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
DU PARC CLUB DE L'ARBOIS ET
MATERNEL « LOU PAN PERDU »**

*INSCRIPTIONS ET PARTICIPATIONS FAMILIALES
A COMPTER DE SEPTEMBRE 2010*

Au titre du fonctionnement de ses deux accueils de loisirs sans hébergement du Parc Club de l'Arbois et Maternel « Lou Pan Perdu », la commune bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône sous forme de prestation de service.

Dans le cadre de sa politique en faveur des loisirs, la Caisse Nationale des Allocations Familiales a défini de nouvelles conditions pour accéder au versement de cette prestation afin notamment de proposer aux familles une tarification adaptée à leurs **ressources**.

Ces nouvelles mesures seront appliquées dès la rentrée prochaine, à compter du **mercredi 8 septembre 2010**. Parallèlement, dans l'intérêt de tous, le système des inscriptions sera également modifié pour cette prochaine rentrée

NOUVELLE PROCEDURE

**Lieu unique d'inscription et de paiement
les lundi, mardi et mercredi**

EXCLUSIVEMENT auprès du secrétariat du service Enfance/ Jeunesse
dont les bureaux jouxtent l'ALSH Maternel « Lou Pan Perdu » (à côté d'ART'K'DANSES)

Objectif de cette évolution :

- faciliter les démarches administratives aux familles en proposant un seul interlocuteur
- améliorer le travail des directrices des sites.

**Afin que le montant de leur participation financière puisse être établi,
les familles devront IMPERATIVEMENT présenter :**

- 1) leur dernier avis d'imposition**
- 2) la justification des prestations familiales mensuelles perçues.**

Les autres modalités d'inscription demeurent inchangées.

SERVICE ENFANCE/JEUNESSE

Avenue Raymond-Martin
Quartier Lou Pan Perdu
Direction : 04.86.67.73.92
nathalie.fougereau@yahoo.fr
Secrétariat : 04.86.67.73.91
arlette.fina@yahoo.fr